

# RETRANSCRIPTION DU RAPPORT DE SOUTENANCE

Ce document est une retranscription fidèle du contenu du rapport de soutenance original pour éviter la diffusion du document original comportant les signatures manuscrites des membres du jury.

**Doctorant :** Areski HIMEUR

**Date de soutenance :** 3 décembre 2025

**Titre de la thèse :** Réduction de la dépendance aux connaissances préalables en acquisition de contraintes.

**Université :** Université de Montpellier

**École doctorale :** I2S – Information, Structures, Systèmes

**Doctorat en Informatique décerné au titre de l'année universitaire 2024/2025.**

**Composition du jury :**

Mme MARIE-JOSE HUGUET

M. CLÉMENT CARBONNEL

Mme FLORENCE DUPIN DE SAINT-CYR

M . GILLES AUDEMARD

M . CHRISTIAN BESSIÈRE

M. SIMON DE GIVRY

Présidente du jury – Professeur des universités

Membre du jury – Chargé de recherche

Membre du jury – Maître de conférences

Rapporteur – Professeur des universités

Directeur de Thèse – Directeur de recherche

Rapporteur – Chargé de recherche

*Le texte ci-dessous est la transcription exacte de l'appréciation portée sur le rapport officiel.*

Areski Himeur a présenté ses travaux de thèse sur l'acquisition de modèles en programmation par contraintes, de façon claire et pédagogique avec des illustrations de qualité. Le jury a apprécié la fluidité du discours, qui souligne la cohérence de la démarche scientifique et a permis au candidat de bien mettre en avant ses contributions majeures au domaine.

Areski Himeur a répondu aux nombreuses questions du jury de manière pertinente et convaincante. Cela met en avant sa maîtrise et sa prise de recul sur son sujet de thèse et plus généralement sur le domaine de l'Intelligence Artificielle. Le jury a également apprécié que les codes des méthodes élaborées soient mis à disposition de la communauté scientifique.

Pour toutes ces raisons, le jury unanime décerne à Areski Himeur le grade de docteur en informatique de l'Université de Montpellier.